



ECOLE DE MUSIQUE DE VILLENEUVE D'ASCQ

94 rue Corneille - 59650 Villeneuve d'Ascq
03.20.91.64.88
secretariat@em-va.fr

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION EN LIGNE

Préambule :

L'association École de musique de Villeneuve d'Ascq (ci-après « l'EMVA » ou « l'Association ») propose, par l'intermédiaire de la plateforme HELLOASSO, l'adhésion à l'association et l'inscription aux diverses activités proposées (cours de formation musicale, formation instrumentale, pratique collective, danse...).

Les présentes conditions générales s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les inscriptions effectuées sur l'espace EMVA d'HELLOASSO. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis.

La confirmation de l'inscription par l'internaute et le règlement des frais d'adhésion et d'inscription impliquent son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales.

L'EMVA met en vente une quantité de places définie pour certains cours ou disciplines sur son espace EMVA d'HELLOASSO. L'EMVA se réserve le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de places disponibles dans chaque cours ou discipline, à tout moment et sans préavis. Les places dans les différents cours sont valables dans la limite des disponibilités.

Objet :

Les présentes conditions générales régissent exclusivement les inscriptions réalisées sur son espace HELLOASSO par l'association EMVA, 94 rue Corneille, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ et dont le président est Adrien DEMEESTER.

Activités :

Les activités proposées sont les cours (formation musicale, formation instrumentale, pratique collective, danse...) qui peuvent être suivis au sein de l'association sous réserve de validation de votre niveau et de réception des documents justificatifs.

Tarifs :

Le montant de l'adhésion annuelle familiale et les tarifs des cours font l'objet d'une décision du conseil d'administration.

Les différents tarifs de cours proposés par l'association sont fonction de tranches définies dans le livret d'information disponible sur le site www.em-va.fr rubrique « inscription ». Les modalités de définition des tranches y sont également spécifiées.

Les tarifs sont indiqués en euros TTC.

Les tarifs des cours sont indiqués par personne et par activité.

L'adhésion est annuelle et familiale.

Le tarif des cours choisi pourra être revu après analyse des justificatifs nécessaires à l'identification de la tranche tarifaire :

- Si le montant retenu est inférieur au montant réglé en ligne, un remboursement sera effectué dans les meilleurs délais par l'EMVA.
- Si le montant retenu est supérieur au montant réglé en ligne, l'adhérent sera contacté par le secrétariat de l'EMVA afin de régulariser son inscription.

Durée :

Les adhésions débutent le 1^{er} septembre de l'année en cours et se terminent le 31 août de l'année suivante.

L'inscription :

Le processus d'inscription comprend plusieurs étapes :

1°) L'internaute sélectionne sur l'espace EMVA d'HELLOASSO la tranche de quotient familial à laquelle il estime appartenir ;

2°) L'internaute sélectionne dans sa tranche, **en plus de l'adhésion annuelle et familiale**, les cours ou activités auxquels il souhaite s'inscrire. Il indique le nombre de personnes concernées par l'inscription ;

3°) Un récapitulatif de son inscription lui est proposé. L'internaute a la possibilité de rectifier son inscription ;

4°) L'internaute valide son inscription en confirmant l'inscription et en procédant au règlement de celle-ci ;

5°) L'internaute reçoit une confirmation électronique d'HELLOASSO validant son inscription. **Ce message indique que la demande a été transmise à l'administration de l'EMVA qui se réserve le droit de refuser ou modifier l'inscription saisie en fonction des éléments fournis.**

Le paiement est effectif immédiatement.

6°) Une fois l'inscription validée via HELLOASSO, l'EMVA analysera les documents envoyés et validera dans les meilleurs délais l'inscription.

Comme indiqué supra, le tarif choisi pourra être revu après analyse des justificatifs nécessaires à l'identification de la tranche tarifaire :

- Si le montant retenu est inférieur au montant réglé en ligne, un remboursement sera effectué dans les meilleurs délais.
- Si le montant retenu est supérieur au montant réglé en ligne, l'adhérent sera contacté par le secrétariat de l'association afin de régulariser son inscription.

7°) L'inscription est définitivement validée au(x) cours choisi(s) et aux horaires souhaités dès réception d'une confirmation électronique de la part du secrétariat de l'association EMVA.

Un lien vers un espace imuse sera alors ouvert à l'adhérent pour compléter sa fiche individuelle.

Paiement :

Le paiement s'effectue en euros uniquement, il doit correspondre au montant total facturé de la prestation afférente.

Le paiement en ligne peut se faire par carte. Les informations de paiement de l'adhérent ne seront pas conservées après le paiement.

Les conditions générales d'utilisation du service de paiement Lemon Way sont disponibles à l'adresse <https://www.helloasso.com/cgu-utilisateur#annexe>.

Modalités d'inscription ou d'adhésion :

L'adhésion à l'Association et/ou l'inscription à une activité ne sera (seront) prise(s) en compte qu'à l'issue du processus d'inscription, une fois réception du règlement et après analyse de votre dossier par le secrétariat de l'EMVA.

Une confirmation électronique vous sera transmise par le secrétariat de l'Association, seule cette confirmation actera l'inscription définitive de l'adhérent. (cf paragraphe « inscription » 7°)

Annulation et remboursement :

Pour rappel, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de loisirs (article L. 121-20-4 du code de la consommation)

En cas d'impossibilité pour l'Association de fournir le cours demandé (indisponibilité, nombre d'inscrits insuffisants, contrainte horaires...), les frais d'inscription aux cours pourront vous être remboursés ou un autre cours pourra être choisi.

En cas de désistement jusqu'à la veille du début des cours, les sommes versées vous seront remboursées dans les conditions définies dans notre règlement intérieur, avec une retenue d'un montant forfaitaire de 40 euros par personne. Ce montant forfaitaire correspondant aux frais de dossiers.

En cas de désistement dans le courant de l'année et conformément à l'article A108 du règlement intérieur de l'association les frais d'adhésion et d'inscription aux cours ne sont pas remboursés, sauf dans certains cas laissés à l'appréciation du Conseil d'Administration.

Les cas de remboursement sont limitatifs et énumérés dans le procès-verbal du conseil d'administration du 10 février 2015. Il s'agit des cas impliquant la force majeure c'est-à-dire un événement extérieur, imprévisible et irrésistible. Les cas retenus sont : la maladie grave de l'adhérent, le déménagement de l'adhérent suite à mutation, la poursuite d'études à l'étranger.

En cas de remboursement, celui-ci sera calculé au prorata temporis.

Données personnelles :

- **Engagements de L'EMVA**

L'EMVA respecte toutes les obligations légales et réglementaires qui lui incombent, visant à garantir notamment la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre de ses inscriptions, en application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, relativement aux traitements automatisés de données à caractère nominatif et du Règlement européen sur la protection des données n°2016/679.

Les informations requises sont nécessaires aux traitements des demandes et sont utilisées pour pouvoir honorer l'inscription.

L'EMVA ne traitera ou n'utilisera les données que dans la mesure où cela est nécessaire pour contacter les personnes, assurer le traitement des demandes, assurer l'exécution des prestations, assurer la validité des informations nécessaires au paiement d'une prestation ou de frais d'adhésion. Elles sont accessibles par les personnels administratifs et les membres du bureau de l'association.

Les informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire au traitement des adhésions ou à l'exécution des prestations en fonction de celles-ci ainsi qu'aux obligations légales qui en découlent.

Pendant cette période, l'EMVA met en place tous moyens permettant d'assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur altération, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Ces données peuvent être transmises aux établissements bancaires pour exécution du paiement.

Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, un droit d'accès et de rectification est possible en nous contactant à l'adresse suivante secretariat@em-va.fr.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, l'internaute peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

- **Engagements de HELLO ASSO**

HELLOASSO respecte toutes les obligations légales et réglementaires qui lui incombent, visant à garantir notamment la sécurité et la confidentialité des données qu'il collecte et qu'il traite dans le cadre des présentes, en application de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, relativement aux traitements automatisés de données à caractère nominatif et du Règlement européen sur la protection des données n°2016/679.

HELLOASSO s'engage à ne pas utiliser les données personnelles des Contribueurs à des fins autres que la fourniture et la promotion des Services de la plateforme. En particulier, HELLOASSO s'engage à ne pas revendre la base de données personnelles des Contribueurs à d'autres Organismes ou à des tiers. Les données personnelles des Contribueurs, en particulier leurs adresses électroniques, sont seulement utilisables par l'EMVA.

HELLOASSO pratique une politique de protection des données personnelles dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé "Charte relative à la protection des données à caractère personnel des utilisateurs", accessible à l'adresse suivante <https://www.helloasso.com/confidentialite> et dont l'adhérent est expressément invité à prendre connaissance.

Réclamations :

Vos réclamations concernant votre commande sont à adresser à secretariat@em-va.fr.

Vous pouvez également nous téléphoner au 03.20.91.64.88.

Médiation :

Conformément au décret du 30 octobre 2015, vous pouvez recourir à un service de médiation.

Loi applicable et juridiction :

Les éventuels litiges survenant à l'occasion de votre commande sont régis par les tribunaux français selon la loi française.

Adrien DEMEESTER

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a large loop and a horizontal stroke.

Président